

1.2 Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages

En 2016, le **pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages** (RDB) connaît sa plus forte hausse depuis 2007 (+ 1,8 %). Si le revenu disponible en euros courants a progressé plus fortement que l'an passé (+ 1,7 % contre + 1,1 % en 2015), le pouvoir d'achat a également bénéficié de la baisse des prix (- 0,1 % après + 0,3 % en 2015).

La rémunération totale des salariés (y compris cotisations sociales employeurs) progresse plus vite en 2016 qu'en 2015 (+ 1,8 % en euros courants après + 1,3 %). Les salaires nets accélèrent (+ 1,9 % après + 1,4 % en 2015) en raison de la meilleure tenue de l'emploi salarié (+ 0,7 % après + 0,3 % en 2015), alors que la croissance du salaire moyen par tête (+ 1,2 %) est proche de celle de 2015 (+ 1,1 %). Les cotisations sociales progressent globalement en lien avec l'évolution de la masse salariale, celles à la charge des salariés augmentant plus vite (+ 3,0 %) que celles à la charge des employeurs (+ 1,2 %). Les revenus des entrepreneurs individuels augmentent de 1,7 % après + 1,4 % en 2015, alors qu'ils avaient baissé de 10 % entre 2008 et 2014.

Les revenus du patrimoine (constitués des loyers réels et des **loyers imputés**, ainsi que des revenus financiers) sont quasi stables en 2016 (+ 0,1 % après + 0,4 % en 2015). Les loyers reçus par les ménages progressent au même rythme qu'en 2015 (+ 2,1 % après + 2,2 %), alors que les revenus nets financiers chutent de 3,2 % (après - 2,5 % en 2015). Cette baisse tient essentiellement à la forte diminution (pour la troisième année d'affilée) des revenus des placements en assurance-vie (- 6,5 %) alors que les dividendes perçus par les ménages ne baissent que légèrement (- 0,3 %).

Après avoir fortement augmenté en 2012 (+ 9,0 %), les impôts courants sur le revenu et le patrimoine poursuivent leur ralentissement

en 2016 (+ 1,1 % après + 1,7 % en 2015 et 2014, + 4,9 % en 2013) en raison notamment du renforcement de la décote d'impôt sur le revenu.

Les prestations sociales reçues par les ménages accélèrent légèrement (+ 1,8 %) après quatre années de ralentissement. Les dépenses d'indemnisation du chômage continuent de croître sous l'effet notamment d'une hausse du taux de couverture par l'assurance chômage. En revanche, les prestations familiales se replient, du fait d'une baisse de la natalité et de l'application en année pleine de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus. Le gel des pensions de retraite contient la progression des prestations vieillesse.

Les **dépenses « pré-engagées »** sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (dépenses de logement ou de téléphonie par exemple). Depuis 50 ans, leur part dans les dépenses de consommation des ménages a doublé : ces dépenses représentent aujourd'hui près de 30 % du RDB des ménages. Le pouvoir d'achat du **revenu « arbitral » des ménages** augmente (+ 2,0 %) plus vite que le pouvoir d'achat du RDB pour la troisième année consécutive. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont moins dynamiques que le RDB des ménages (+ 1,4 % contre + 1,7 %), notamment du fait de la baisse des prix des dépenses énergétiques dans les logements et du repli de la consommation en services financiers.

Le pouvoir d'achat est une grandeur macro-économique. Pour approcher une mesure plus individuelle, il faut tenir compte du nombre et de la composition des ménages en rapportant l'évolution du pouvoir d'achat à celle des **unités de consommation** (UC). Le pouvoir d'achat du RDB par UC progresse de 1,4 % et revient à son niveau de 2009. ■

Définitions

Le **revenu disponible brut des ménages** (RDB) comprend les revenus d'activité (rémunérations des salariés et revenu mixte) et les revenus du patrimoine, augmentés des prestations sociales hors transferts en nature et diminués des impôts et cotisations sociales versés. L'évolution du **pouvoir d'achat du RDB** mesure l'évolution du RDB, corrigée de l'évolution du prix des dépenses de consommation des ménages.

Revenu « arbitral » des ménages : différence entre leur revenu disponible brut et les **dépenses de consommation « pré-engagées »**.

Loyers imputés, unités de consommation, dépenses de consommation « pré-engagées » : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *L'Économie française*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « Les comptes de la Nation en 2016 - Le PIB croît de 1,2 %, le pouvoir d'achat des ménages accélère », *Insee Première* n° 1650, mai 2017.

Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages 1.2

1. Revenu disponible, revenu arbitral des ménages et évolution de leur pouvoir d'achat par unité de consommation

		2012	2013	2014	2015	2016
Revenu disponible brut (en milliards d'euros)	a	1 318,3	1 321,9	1 338,5	1 353,3	1 377,0
Dépenses de consommation « pré-engagées »	b	379,1	386,9	387,1	393,9	399,5
Revenu « arbitral »	a - b	939,2	935,1	951,4	959,4	977,5
Évolutions (en %)						
Du revenu disponible brut		0,5	0,3	1,3	1,1	1,7
Du revenu « arbitral »		-0,3	-0,4	1,7	0,8	1,9
De l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages		1,4	0,6	0,1	0,3	-0,1
De l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages autre que « pré-engagée »		2,0	0,9	-0,2	0,0	-0,2
Du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages¹		-0,9	-0,4	1,1	0,8	1,8
Du pouvoir d'achat « arbitral » des ménages ²		-2,2	-1,3	1,9	0,9	2,0
Du nombre d'unités de consommation		0,6	0,7	0,6	0,5	0,4
Du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation¹		-1,5	-1,0	0,5	0,4	1,4
Du pouvoir d'achat « arbitral » par unité de consommation ²		-2,8	-2,0	1,3	0,4	1,7

1. L'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages.

2. L'évolution calculée est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation non « pré-engagées » des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages

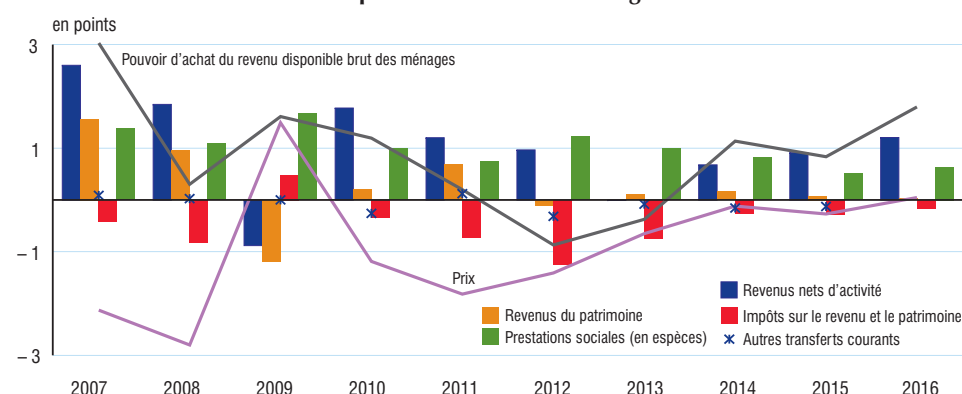
		En 2016		Évolution en valeur (en %)	
		Montant (en Md€)	Part dans le revenu disponible brut (en %)	2015	2016
Rémunération des salariés	1	1 179,0	85,6	1,3	1,8
<i>dont salaires et traitements bruts</i>		862,1	62,6	1,5	2,0
Revenu mixte	2	121,9	8,9	1,4	1,8
<i>dont entrepreneurs individuels</i>		116,2	8,4	1,4	1,7
Revenu du patrimoine	3	283,8	20,6	0,4	0,1
Revenu primaire	4=1+2+3	1 584,8	115,1	1,1	1,5
Impôts sur le revenu et le patrimoine	5	-218,7	-15,9	1,7	1,1
Cotisations sociales salariés et non-salariés versées	6	-154,4	-11,2	1,6	2,2
<i>dont cotisations sociales à la charge des salariés</i>		-124,0	-9,0	2,5	3,0
Cotisations sociales employeurs versées	7	-316,9	-23,0	0,7	1,2
Prestations sociales reçues en espèces	8	484,6	35,2	1,5	1,8
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés)	9	-2,5	-0,2	n.s.	n.s.
Revenu disponible brut (RDB)	(4+5+6+7+8+9)	1 377,0	100,0	1,1	1,7

Champ : France.

Note : la rémunération des salariés recouvre les salaires et traitements bruts et les cotisations sociales à la charge des employeurs.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Lecture : en 2016, les impôts sur le revenu et le patrimoine en euros courants contribuent pour -0,2 point à la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, les prix ayant une contribution de +0,1 point.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.